



EN BREF cette semaine :

Adventices et généralités

Contrôle des adventices : méthodes alternatives et désherbage mécanique

Céleri

Présence septoriose

Méthodes prophylactiques contre la mouche du céleri

Epinards

Rien à signaler

Brocolis & Navet

Méthodes prophylactiques contre les noctuelles défoliatrices et la mouche du chou

Carotte

Fin du vol mouche de la carotte

Méthodes prophylactiques contre la mouche de la carotte



La destruction des résidus de récoltes et le travail du sol permettent de diminuer le réservoir de certains ravageurs dans les parcelles (photographie de la *Chambre d'Agriculture de Bretagne*)



TOUTES CULTURES

Adventices et généralités :

Des amarantes, arroches, atriplex, chénopodes, fumeterres, matricaires, mercuriales, morelles, renouées, séneçons et chrysanthèmes des moissons sont signalées en parcelles.

Pour plus d'informations concernant les méthodes alternatives, se référer à la [note nationale](#) correspondante.

CELERI (Ø 15 cm à Ø 20 cm)

Septoriose : *risque moyen*

La septoriose maintient sa présence sur tout le secteur de culture et observe une croissance lente, comme pour les semaines précédentes. Le stade est toutefois moins sensible avec l'arrivée des senescences.

Mouche de la carotte : *risque faible*

Le vol observé sur une parcelle la semaine dernière décroît fortement et atteint des valeurs raisonnables (6 individus piégés / parcelle / semaine). La situation peut être considérée comme calme au vu de l'avancement de la saison. Les mesures prophylactiques appliquées sur carotte peuvent aussi être appliquées sur céleri.

Mouche mineuse du céleri : *risque faible à moyen*

Des piégeages sont enregistrés sur les secteurs de Gourin, Elven et St-Méen (2 individus / parcelle / semaine en moyenne). Ces vols sont faibles et coïncident avec la sénescence des cultures.

L'atteinte aux cultures n'est plus un sujet d'inquiétude dans l'immédiat mais il est important de mettre en place des méthodes prophylactiques après la récolte, cela permettra de juguler l'infestation de ce ravageur à plus long terme : **destruction immédiate des résidus de récoltes et travail du sol superficiel** pour éliminer les pupes sont indiqués pour diminuer l'effet réservoir.

EPINARD (Récolte)

Autographa gamma : *risque faible*

Aucune gamma n'est piégée cette semaine. Les conditions froides et pluvieuses sont très défavorables à l'émergence d'un vol tardif et les parcelles arrivent pour beaucoup au stade récolte. Une prophylaxie identique à celle des défoliatrices sur brocolis peut-être adoptée pour les noctuelles gamma (voir page suivante).

BROCOLIS (Ø 10 cm à Récolte) – NAVETS

Noctuelles défoliatrices & piérides : *risque faible*

Le risque lépidoptère est inexistant à ce stade mais quelques mesures peuvent être adoptées après récoltes.

Dans les parcelles touchées par les défoliatrices, il faut veiller à **broyer et enterrer les résidus** de culture puis à **travailler le sol** pour épuiser le stock de chrysalides lors des années suivantes. L'hiver est l'occasion de **favoriser l'habitat des oiseaux prédateurs** comme la mésange par le biais de nichoirs, par exemple.

Tenthredes : *risque faible*

Les tenthredes décroissent sur navet et le risque de nouveaux vols devient très faible au vu des conditions météorologiques froides et pluvieuses.

Mouche du chou : *risque faible*

Les pontes sont quasi-nulles et les parcelles du réseau sont toutes au stade récolte, le risque est désormais passé pour cette année.

Pour la prochaine implantation, une **rotation de 4 ans** est conseillée entre deux brassicacées pour une même parcelle – attention aux intercultures ! – il est **déconseillé** de cultiver à **proximité** d'une parcelle installée l'année précédente. Le **labour** permet d'éviter l'émergence des adultes tout comme le **binage** perturbe les cycles de ponte. La **plantation** des choux doit être **profonde** pour stimuler la formation de racines latérales.

CAROTTE (Ø 2 cm à Ø 5 cm)

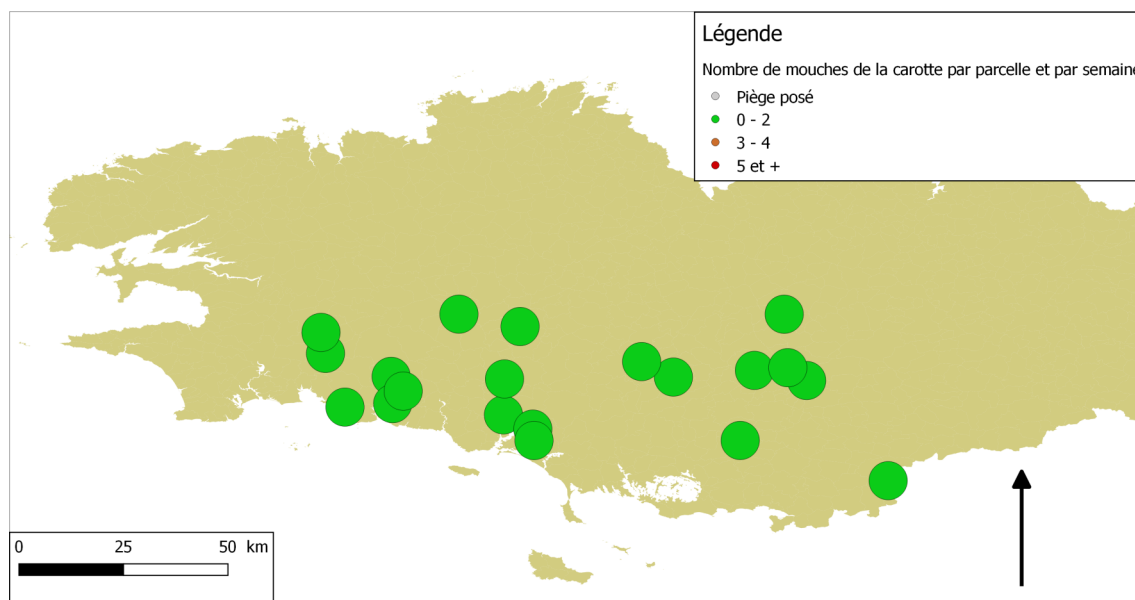
Pucerons lanigères : *risque faible*

Les pucerons lanigères sont toujours présents mais ne constituent pas un vrai danger pour les cultures à ce stade d'avancement. Les populations même importantes ne portent pas atteinte au rendement.

Maladies fongiques : *risque moyen*

L'oïdium disparaît avec l'arrivée des pluies abondantes. L'alternaria est toujours présent mais la pression qu'il exerce est difficilement distinguable des fanaisons de saison. Le danger qu'il constitue à ce stade de culture est mineur.

Mouche de la carotte : risque faible



Quelques piégeages résiduels sont enregistrés mais la situation est calme sur tout le secteur de culture. Les effectifs ne dépassent pas 2 individus / parcelle / semaine et les conditions météorologiques froides et pluvieuses rendent très improbables un vol d'ampleur d'ici la récolte. Le réseau est terminé pour cette année.

Méthodes prophylactiques

Les vols de mouches étant très locaux, les méthodes prophylactiques pour combattre ce ravageur concernent essentiellement l'agro-paysage : le délai entre deux cultures d'apiacées ne doit pas être inférieur à cinq ans et il est déconseillé de cultiver à proximité d'une parcelle touchée l'année précédente. Les parcelles ouvertes et éloignées des haies ou bosquets sont moins susceptibles d'être atteintes par ce ravageur.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :
CECAB, TRISKALIA, COOPERATIVE ST YVI, UNILET

Direction de Publication
Chambre d'Agriculture de Bretagne
Aéroport CS 57946
29679 MORLAIX Cédex
02 98 88 97 71
Contact : Louis LE ROUX

Rédaction : UNILET
6 rue Jean Marie Le Gall BP 35 - 29 393 Quimperlé Cedex
Contacts :
Frédéric LE GUENNOU
Animateur légumes industrie 02 98 39 33 24

- Comité de Relecture :
UNILET, DRAAF-SRAL, Chambre Régionale d'agriculture